

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Little](#)

<https://www.cadre21.org/membres/92915e6982e7ef121237bf9e>

Date d'obtention : 2023-05-24 20:37:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Déclencher le protocole SEXTO.
2. Ouvrir, utiliser ma trousse et suivre les étapes à la lettre.
3. Rencontrer la personne qui en parle en premier et prendre sa version (suivre les questions de la trousse).
4. Rencontrer les élèves concernés par la situation.
5. Confisquer des téléphones au besoin.
6. Déterminer si c'est un acte impulsif ou malveillant.
7. Appeler la police - leur remettre les documents/l'information/le ou les cellulaires.
8. Informer les parents, la DPJ, etc.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que la seule chose qu'ils ont en commun, outre le déclenchement du protocole SEXTO, c'est qu'il faut sensibiliser au maximum nos jeunes et limiter la propagation des vidéos/photos intimes. Que chaque cas est unique et viendra avec son lot de défis. Que je vais devoir me référer à mon protocole, mais également à ma documentation surtout pour les premières fois, car c'est un protocole très complexe, surtout lorsqu'on débute. M'y référer me permettra de ne pas faire d'erreurs ou du moins, de minimiser les erreurs au maximum dans le but d'aider la victime, de limiter la propagation de vidéos/photos intimes et de permettre aux jeunes d'être sensibilisé à ce fléau.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer l'investigateur de la situation pour avoir sa version des faits après avoir déterminé si c'est un acte malveillant ou un acte impulsif. C'est certain que je veux le « meilleur » pour mes jeunes, donc cette étape va réellement me stresser. Je vais devoir me référer à mon document d'informations et suivre les étapes l'une après l'autre afin de compléter le protocole SEXTO comme il faut et faciliter la suite pour tous les élèves impliqués.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

